



Quel(s) lien(s) les SCUIO-IP peuvent-ils créer avec la Région (SPRO), les CMQ (portage rectorat/Région) et autres acteurs de l'OIP ?

Pierrick ROBERGE (CY)

Date : 29/06/2023



Restitution Atelier

Quel(s) lien(s) les SCUO-IP peuvent-ils créer avec la Région (SPRO), les CMQ (portage rectorat/Région) et autres acteurs de l'OIP ?



Thématique de l'atelier (choisir une des 4 thématiques):

NOS SERVICES EN TRANSITION : Comment le développement de réseaux territoriaux d'orientation et d'insertion professionnelle peuvent influencer le travail des SCUOIP et permettre de repenser leurs organisations pour capitaliser sur les expertises et complémentarités des acteurs

Problématique(s) et/ou objectif(s) de l'atelier :

- Recenser les acteurs concourant aux missions d'orientation et d'insertion professionnelle sur les territoires afin d'en rappeler la grande variété ;
- Lister les grandes missions des SCUOIP, des Régions/SPRO et des CMQ en matière d'OIP afin d'identifier les missions communes aux 3 acteurs ;
- Echanger autour des modalités de collaboration possible et présenter un exemple de structuration en cours

Animateurs/ Animatrices (nom, prénom, université) : Pierrick ROBERGE (CY Cergy Paris Université)

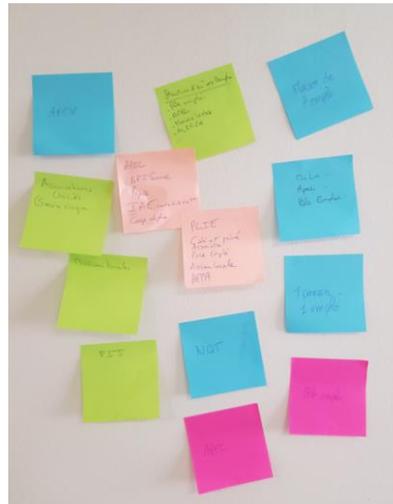
Modalités d'animation de l'atelier :

1. Recenser des principales structures intervenants dans l'OIP
2. Lister les missions des SCUOIP, Régions et CMQ
3. Identifier les activités similaires entre ces 3 acteurs
4. Retour d'expérience : la collaboration multi acteurs en cours de structuration sur le territoire du Val d'Oise

Modalités d'animation de l'atelier :

1. Recenser des principales structures intervenants dans l'OIP
2. Lister les missions des SCUOIP, Régions et CMQ
3. Identifier les activités similaires entre ces 3 acteurs
4. Retour d'expérience : la collaboration multi acteurs en cours de structuration sur le territoire du Val d'Oise

Travail avec des post it : chaque participant note le nom de tous les acteurs OIP qu'il connaît : regroupement collectif des post-it selon 2 échelles 1) par implantation locale jusqu'à nationale et 2) par natures d'activités



Les missions des SCUOIP :



Articles D714-1 à D714-6 du code de l'éducation (décret n°2013-756 du 19/08/2013)

Le service commun universitaire a pour mission d'organiser l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants à leur entrée à l'université et tout au long du cursus universitaire. Il assure ultérieurement avec les enseignants le suivi de leur insertion professionnelle.

A cet effet, le service commun universitaire conduit les actions suivantes :

- 1° Il contribue, en liaison avec les régions et l'ONISEP, à l'information des futurs bacheliers sur les formations universitaires ;
- 1°-1 Il concourt, conformément au cadre national de référence établi conjointement entre l'Etat et les régions, aux actions d'information sur les métiers et les formations organisées par les régions en direction des étudiants ;
- 2° Il participe à l'élaboration de la politique d'information de l'université et constitue à cette fin une documentation sur les formations dispensées par l'université. Il rassemble, en liaison avec les services et établissements compétents, une documentation sur les études, les professions et l'insertion professionnelle ;
- 3° Il favorise la réalisation de la mission d'orientation confiée aux enseignants-chercheurs du service public de l'enseignement supérieur par le présent code et le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif au statut des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et collabore à des travaux d'enquête, d'étude et de recherche documentaires et bibliographiques ;
- 4° Il développe, notamment dans le cadre des programmes universités-industries, toute action destinée à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et établit les relations nécessaires avec le monde des professions et les services de l'emploi. Il élabore annuellement un rapport sur l'insertion professionnelle des anciens étudiants.
- Ce rapport, après avoir été soumis au conseil d'administration, est transmis par ce dernier au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les missions des SPRO



- Loi 2009 relative à l'orientation et la formation TLV affirme que « toute personne dispose d'un droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle. »
- Loi 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale consacre l'existence d'un SPRO et confie la coordination des actions des organismes y participant à la Région, « sans substitution aux réseaux d'appartenance de chacun de ces organismes ».
- Loi 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

En synthèse :

- Faciliter l'accès à l'information pour les jeunes et leurs familles
- Améliorer la connaissance des métiers, des filières et des voies de formation
- Valoriser les talents et les parcours pour une orientation tout au long de la vie
- Favoriser les dynamiques locales et accompagner les acteurs de l'orientation

Les missions des CMQ :



Arrêté du 26 septembre 2019 relatif au cahier des charges national pour l'obtention ou le renouvellement du label « campus des métiers et des qualifications »

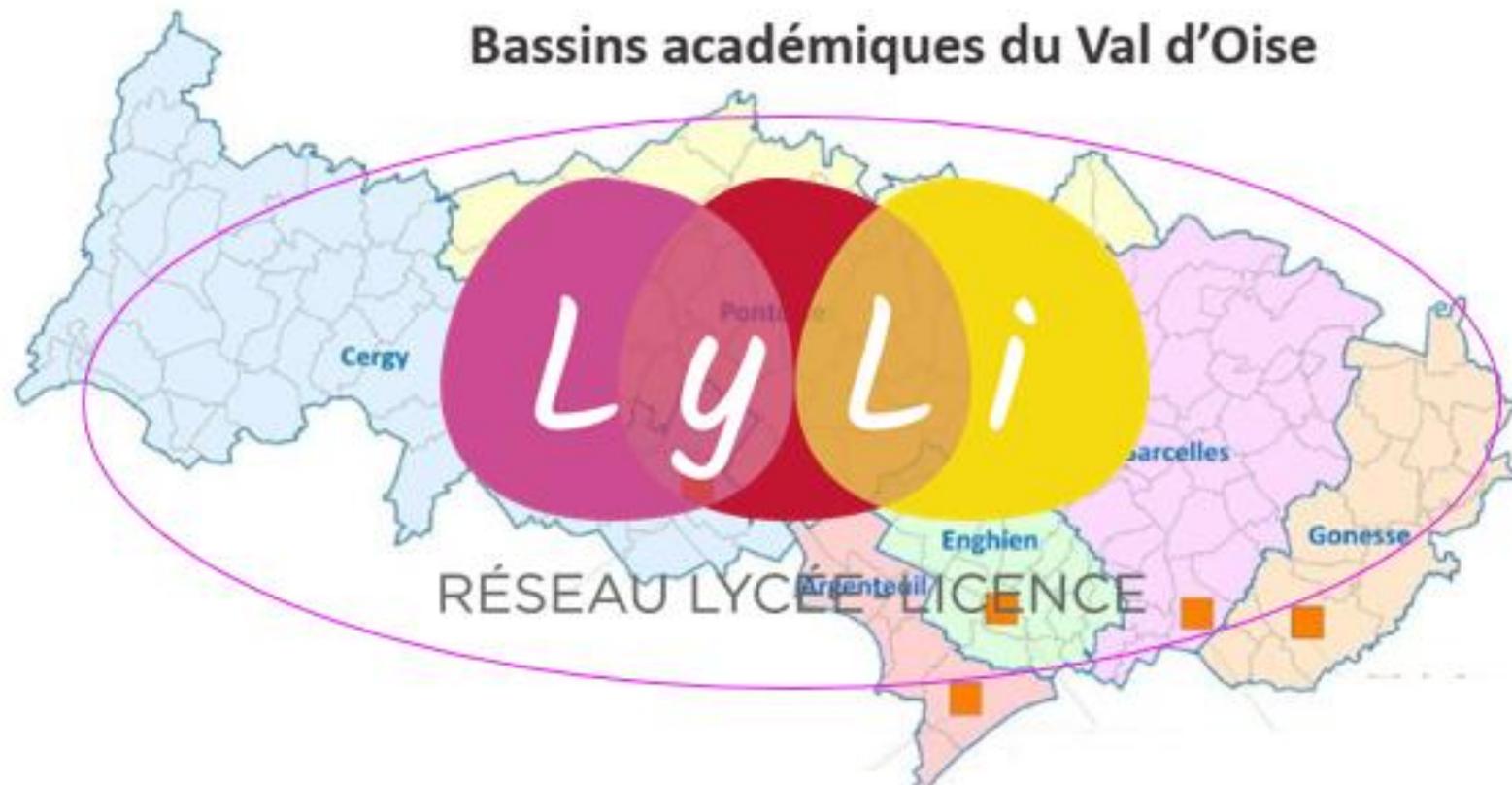
- Un Campus des métiers et des qualifications est un réseau qui fédère les acteurs d'une filière économique d'avenir.
- Les objectifs stratégiques du campus s'inscrivent dans le cadre de la politique régionale.

Enfin, un projet de Campus repose toujours sur un triptyque :

- Soutenir le développement d'une filière porteuse d'avenir,
- Maintenir des compétences dans un territoire,
- Améliorer l'excellence de la formation.

Retour d'expérience : la collaboration multi acteurs en cours de structuration sur le territoire du Val d'Oise

Bassins académiques du Val d'Oise



Après le dépôt du projet NCU « CUPS » porté par CY Sup, l'école des 1^{er} cycle de CY qui reprend les missions de la Comue pour la coordination du 1^{er} cycle, volonté de CY d'accélérer sur les enjeux d'orientation avec le dépôt du projet Territoire d'Innovation Pédagogique « LyLi : le réseau Lycée-Licence »

- ⇒ Permet de constituer un consortium Sco-Sup auquel le Département du 95 est intégré pour associer au pilotage des bassins académiques un pilotage départemental plus global des enjeux
- ⇒ Renforcement du SCUOIP pour assurer le pilotage du projet LyLi (2 etpt)

Coopérer à l'échelle régionale pour mutualiser ressources et évènements



- Dans la continuité de l'obtention du projet LyLi, participation à la construction de la dynamique collective du projet TIP franciliens ORACCLE reposant sur méthodologie identique à celle de LyLi
- ⇒ Permet de penser la complémentarité d'échelle entre le niveau des bassins académiques de LyLi et une vision plus collaborative favorisant les mutualisations et partages de pratiques au niveau IdF
 - ⇒ Renforcement du SCUOIP pour assurer la participation au projet ORACCLE (0,5 etpt)

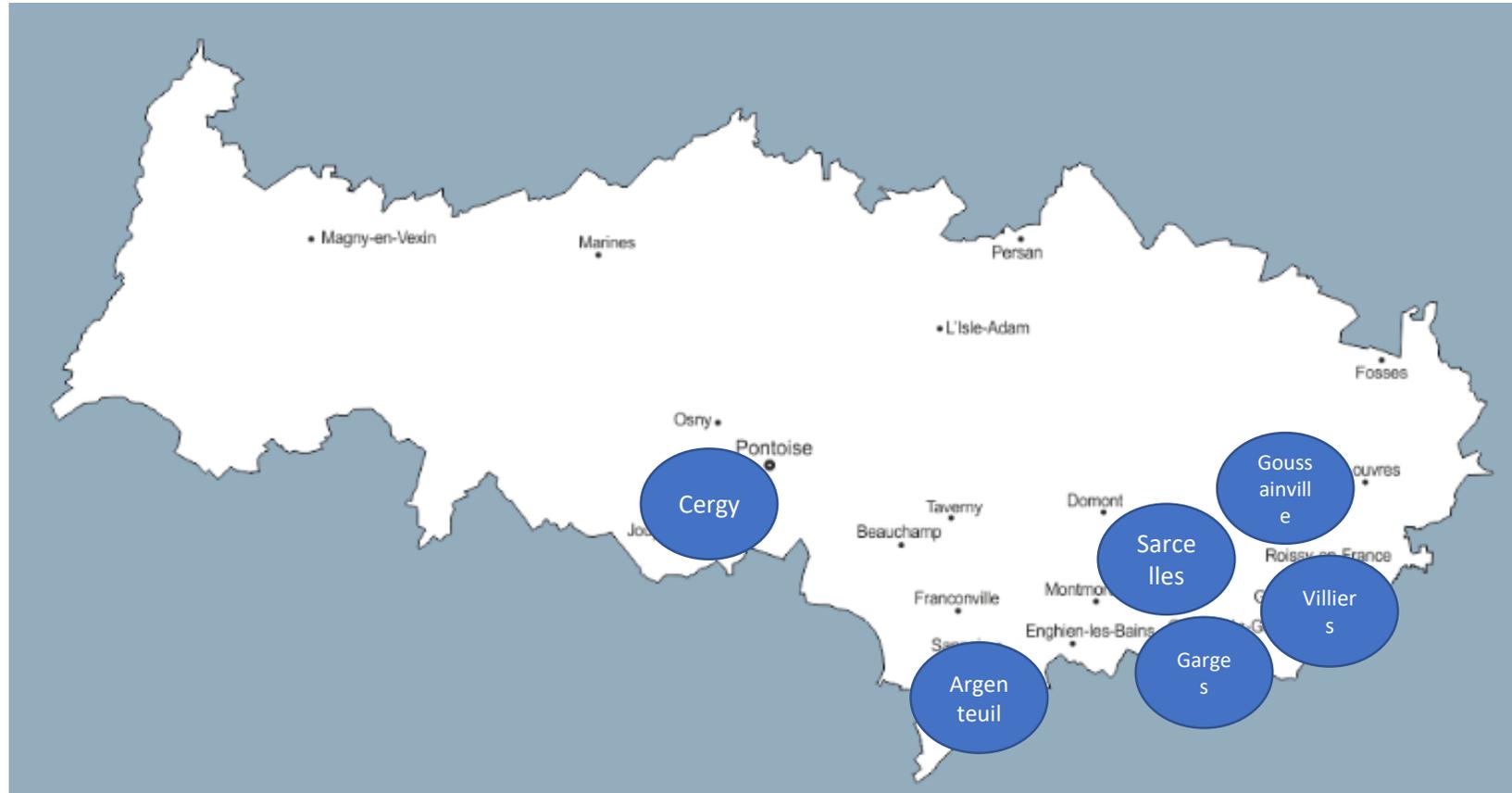
Bassins d'emploi du Val d'Oise concernés par le Service Public Régional de l'Orientation: couverture 100% assurée par des membres du réseau LyLi



Suite à l'obtention du projet LyLi préconisation de la Caisse des Dépôts d'associer la Région Ile-de-France au projet :

- ⇒ Mise en œuvre concrète de se rapprochement par la sélection par le Région Ile-de-France de 3 acteurs du consortium LyLi comme animateurs des bassins du SPRO
- ⇒ Permet de superposer la dynamique LyLi à la dynamique SPRO en renforçant de nouveau le SCUOIP (1 etpt)

La nouveauté : s'inscrire dans la dynamique des cités éducatives du 95



Renforcement concomitant des interfaces entre CY Sup, le SCUOIP de CY et la Préfecture du 95

⇒ Permet d'améliorer l'interconnaissance en matière d'égalité des chances et d'intégrer les dynamiques territoriales des Cités éducatives et donc d'affiner les actions locales en matière d'orientation

⇒ Contribution de CY Sup et des chefs de projets LyLi et SPRO à l'animation d'actions dans les cités éducatives

S'inscrire dans des dynamiques nationales : expérimentations locales et mutualisation de ressources



L'originalité de la dynamique OIP permet de rejoindre d'autres consortium nationaux pour divers expérimentations :

=> Permet de tester l'efficience des gains obtenus par cette gouvernance collective originale



EUTOPIA in numbers

298 303

Students

184 003

Undergraduate

91 518

Master

22 782

PhD



45 498

Staff

23 700

Academic Staff

874

Research Groups

139

Faculties



Retours d'expériences et partage de pratiques avec EUTOPIA (d'abord sur l'inclusion)



Le projet LyLi intégrant un axe dédié à la lutte contre les stéréotypes empêchant l'accès à l'enseignement supérieur, le rédacteur du projet LyLi a été désigné représentant de CY au sein de l'Alliance européenne EUTOPIA dont l'un des axes de travail est dédié à l'inclusion des étudiants => Permet le partage de pratiques (en matière de vie étudiante et d'activités pédagogiques) en matière d'OIP mais également de gestion des étudiants à statuts spécifiques, d'accueil sur les campus, d'égalité des chances, ...



Liste des participant.e.s

- Myriam FILALI
- Laurence GATINEAU
- Michelle GILLOT
- Marine RIGAL
- Sonia ZEGEL
- Frédéric FAUCHER
- Bastian BECOUARN
- Kathy CHAUTANT
- Didier CHRISTIN
- Marien DAUTREME
- Malvina EZZABDI
- Federica PELLEREI
- Anaïs RESSOT-GRANDE
- Ysé STUTZMANN
- Et d'autres personnes sympas initialement non prévues mais accueillies avec grand plaisir 😊